

RAPPORT D'ANALYSE


 Rapport d'analyse Page 1 / 3
 Edité le : 09/02/2026

MAIRIE D'ONTEX (GRAND LAC)

73310 ONTEX

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier :	SLA26-2801	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Identification échantillon :	SLA2602-5269-1		
Doc Adm Client :	ARS73		
UGE :	1050 - COMM D'AGGLO GRAND LAC		
Nom de l'exploitant :	GRAND LAC		
Nom de l'installation :	ONTEX CHEF-LIEU	Type : UDI	Code : 001657
PSV :	0000001763		
Point de surveillance :	CHEF-LIEU ONTEX		
Localisation exacte :	ROSSI PATRICE. 26 COUR DE ROSSET. CUISINE		
Département/Commune :	73 / ONTEX		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,8059218000	Y : 5,8288195000	
Nature:	Eau de distribution		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : AA	Type Analyse : A	
Prélèvement :	Prélevé le 03/02/2026 à 13h53	Réceptionné le 03/02/2026 à 15h14	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - COLOMBAT Johann		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Conditions de prélèvements : PND		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 03/02/2026 à 15h44

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Désinfection du point de prélèvement	Alcool	-	Relevé terrain				
Type de robinet	Mitigeur	-	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Relevé terrain				
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Odeur (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C			

.../...

Doc Adm Client : ARS73

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	7.2	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015			25 #
Analyses microbiologiques							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)			0 #
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	5	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	11	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spoires d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	<u>1</u>	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C			
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Calcium total	81.00	mg/l Ca	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Carbone organique total (COT)	1.03	mg/l C	Oxydation par voie humide et spectrométrie IR	NF EN 1484			2 #
Conductivité électrique (corrigée à 25°C)	415	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	#
Magnésium total	5.74	mg/l Mg	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
pH	7.8	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5		9 #
Potassium total	0.56	mg/l K	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Sodium total	1.50	mg/l Na	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	21.5	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
Température de mesure du pH	21.8	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Titre Hydrotimétrique (Dureté calcique et magnésienne)	22.60	°F	Calcul à partir de Ca et Mg	Meth. Interne CH-MO-049			#
Turbidité	0.22	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			0.10 #
Nitrates	2.1	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	50		#
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.5		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.040	mg/l	Calcul		1		
Anions							
Chlorures	1.42	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			250 #
Sulfates	10.5	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1			250 #

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7452, portée disponible sur www.cofrac.fr)Paramètre sans (*) ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)

SAVOIE ANALYSES

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Edité le : 09/02/2026

Identification échantillon : SLA2602-5269-1

Destinataire : MAIRIE D'ONTEX (GRAND LAC)

Conductivité électrique corrigée à 25 °C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et l'arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le code de la Santé Publique (art R1321-1 à 5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

- Spores dAnaérobies Sulfito-Réducteurs

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

François GENET
Responsable Qualité

A handwritten signature in black ink, appearing to be "F. Genet", written over a horizontal line.